



## I2M Sup de Co Caraïbes

Conseil Scientifique du 22 juin 2007

### **Présents :**

Lotfi MAHERZI, (Président du Conseil) - TCHAPGA, (secrétaire de séance) - Madjid YACINE – BOUCAUD - Gaston BOSSOU - Donald FOLIWE - Hélène PAPALIA - Nathalie CARBALLO - Gérard PHAINE - Gabin DIDAVI - Sidney ADONIS

### **Excusés :**

Joël MULLER - Marie-Michelle VENTURINI - Sylvie ODOUHA- Danièle DIVAD

### **Assistait également :**

Jean Marie SIME, (Directeur Général I2M Sup de Co)

### **1-Présentation du Conseil et élection de son vice président**

Le Président du Conseil, Lotfi MAHERZI, remercie les membres du conseil Scientifique pour la confiance qu'ils lui ont témoignée. Il assure les membres du conseil qu'il sera présent chaque fois que ceux-ci le souhaiteront et chaque fois que nécessaire. Il rappelle les vocations et l'importance du Conseil Scientifique en tant qu'espace de réflexion, de vigilance et de validation des formations proposées. Il soutient que le respect des règles de fonctionnement pédagogique doit jouer un rôle fort et structurant au sein de notre institution. Il rappelle aussi le rôle de médiation, qui reviendra au Conseil le cas échéant.

## **2-Désignation du Vice-président du Conseil**

Le Président demande aux candidats souhaitant briguer cette responsabilité de se manifester. Il suggère cependant, la candidature de Flavien TCHAPGA, universitaire-chercheur, en raison de son statut universitaire (enseignant-chercheur) et de ses qualités professionnelles et humaines. Flavien TCHAPGA accepte cette proposition et en l'absence de candidats, il est désigné à l'unanimité vice-président du Conseil.

## **3- Adoption du règlement intérieur du Conseil**

Le président soumet au Conseil un projet de règlement intérieur adapté aux spécificités d'I2M Sup de Co Caraïbes dont celle relative au monde de l'entreprise. Après une lecture/discussion commune des différents articles, un certain nombre d'amendement a été adopté.

Les articles 1, 2 et 3 sont adoptés sans amendements.

L'article 4 est amendé et formulé comme suit : « Le Conseil Scientifique désigne en son sein un bureau composé de 6 membres. Membre d'office : le Président ou le Vice-président. Les cinq autres membres représenteront la structure du Conseil en termes de catégorie des membres. Le bureau du Conseil peut recourir si nécessaire à une expertise extérieure à titre consultatif ».

Les articles 5, 6 et 7 sont adoptés sans amendements.

L'article 8 est amendé et formulé comme suit : « La présidence du Conseil et le Direction générale d'I2M Sup de Co Caraïbes peuvent inviter toute personne à participer au Conseil à titre consultatif »

Les articles 9, 10 et 11 sont adoptés sans amendements.

L'article 12 est amendé est formulé comme suit : « Le règlement intérieur du Conseil Scientifique peut être modifié à la majorité de ses membres ».

Après un dernier tour de table, le projet de règlement intérieur est adopté à l'unanimité

## **4- Promouvoir un cahier des charges pédagogiques**

Le Président rappelle l'importance pour I2M d'adopter un cahier des charges pédagogiques qu'il définit comme un ensemble de procédures destiné à donner à nos formations un label de transparence et de crédibilité scientifique. Bien qu'I2M soit déjà soumis au respect du cahier des charges des universités partenaires, le cahier des charges pédagogique spécifique à l'école, permettra d'apporter aux publics concernés (étudiants, entreprises, autres) les garanties pédagogiques et scientifiques des enseignements proposés.

Dans cet esprit, le Président suggère la création d'un Comité ad hoc, piloté par le Vice-président du Conseil, chargé de réfléchir à la mise en place d'une architecture pédagogique selon les orientations ci-dessus et selon un échéancier respectueux des priorités des chantiers telles que définies par le Bureau du

Conseil. Nathalie CARBALLO, Hélène PAPALIA, Sylvie ODOUHA, Gaston BOSSOU, Donald FOLIWE, sont pressentis pour animer ce comité ad hoc et présenter un projet de charte, lors de la prochaine réunion du Conseil scientifique.

Par ailleurs, le Président du Conseil propose la mise en place d'une Commission de discipline dont la composition et les prérogatives seront présentées lors du prochain conseil. Il souhaite également que ses décisions soient postées sur le site internet d'I2M Sup de Co Caraïbes à l'image des pratiques observées dans les autres établissements d'enseignement supérieur.

## **5- Promotion de la production scientifique : publication, colloques et autres manifestations**

Le Président insiste sur la nécessité de promouvoir l'activité de recherche au sein d'I2M. Sur ce point, Flavien TCHAPGA présente au Conseil les projets en cours :

- Les journées d'I2M dont la première se tiendra au quatrième trimestre 2007
- Les cahiers d'I2M qui sera une tribune de valorisation de la réflexion conduite sous la supervision du Conseil.
- Le programme d'Enseignant-Chercheur invités à I2M Sup de Co Caraïbes (dont le document cadre sera soumis au Conseil)

Le conseil a demandé à Flavien TCHAPGA de lui présenter ces différents projets d'une manière plus détaillée en prenant en compte les solutions relatives à la composante économique de ces projets

## **6- Projets de formation 2007-2008**

Le Conseil examine et valide les nouvelles formations prévues pour l'année 2007-2008 qui élargiront l'offre générale d'I2M Sup de Co. Il a également relevé suite à l'exposé de Donald FOLIWE que les performances pédagogiques (en termes de taux de réussite aux examens nationaux comme le BTS) justifient qu'I2M demande une habilitation de certains de ses enseignants pour la participation au jury de BTS. Le Conseil estime que la Direction d'I2M devrait entreprendre une telle démarche.

## **7- Questions diverses**

- 1- Fonctionnement de l'association des étudiants d'I2M Sup de Co caraïbes ;
- 2- Projet de salle de documentation
- 3- Bilan provisoire de la Licence logistique en partenariat avec l'UVSQ en 2006-2007

### **1- Fonctionnement de l'association des étudiants d'I2M Sup de Co caraïbes**

Le Conseil prend note de l'existence d'une association des étudiants d'I2M Sup de Co Caraïbes. Mais il regrette que dans son fonctionnement, très peu de place soit accordée aux animations de nature culturelle, scientifique ainsi qu'aux anciens étudiants. Le Conseil conclut à la nécessité de définir à très court terme une politique de dynamisation de l'Association dans le sens où la notion de production et de réseau seront au cœur de son fonctionnement. Le Conseil charge Nathalie CARBALLO de piloter cette refondation et de

présenter lors du prochain Conseil un rapport relevant l'état des lieux ainsi que les projets de relance.

## **2- Projet de salle de documentation**

Le Conseil prend note du projet de création d'une salle de documentation dédiée aux activités de recherche mais qui aura aussi pour objectif de donner une visibilité en interne aux travaux d'étudiants. Le Conseil émet le vœu d'une concrétisation rapide de ce projet et souhaite que la Direction d'I2M Sup de Co en fasse une priorité parmi les priorités.

## **Bilan provisoire de la Licence logistique en partenariat avec l'UVSQ en 2006-2007**

YACIN Madjid, Responsable du diplôme logistique à l'UVSQ, attire l'attention du Conseil sur le fait que la promotion 2006-2007 compte 35 étudiants, dont 8 en Martinique. Pour des raisons matérielles, les 8 étudiants de Martinique n'ont pas pu se déplacer en Guadeloupe comme prévu pour assister à certains enseignements. Cette situation pose le problème de la complétude de leur cursus et *in fine* de son non validation ipso facto (dans le sens où ce non validation ne résulte pas d'un processus d'évaluation classique).

Après analyse de cette question, le Conseil a estimé qu'il était normal, en raison du cahier des charges de l'UVSQ, que YACINE Madjid attire son attention sur cette question. Le Conseil a aussi estimé que I2M Sup de Co Caraïbes devrait faire en sorte que les étudiants concernés suivent un cursus complet afin d'affronter l'épreuve d'évaluation des connaissances sur des bases justes.

L'examen des solutions envisageables pour le « sauvetage » du cursus des étudiants concernés tout en minimisant les coûts pour I2M a conduit le Conseil à proposer à l'UVSQ, de voir dans quelle mesure des enseignants en logistique de l'UVSQ pourraient être envoyés très rapidement en Martinique pour y compléter le cursus logistique. Le Conseil recommande à la Direction d'I2M Sup de Co Caraïbes de financer à titre exceptionnel et dérogatoire les dépenses qu'engendrerait cette solution si elle est retenue par l'UVSQ.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 H.

La prochaine séance du Conseil scientifique est prévue en février 2008

Le Président du conseil scientifique  
Professeur Lotfi MAHERZI